

Valorisation énergétique des déchets ménagers et industriels par incinération

Chiffres-clés

- La valorisation énergétique par incinération représente 80 000 tep/an en 1998
- 290 200 tonnes de déchets ménagers et industriels banals en mélange incinérés en 1998 avec valorisation énergétique dont :
 - 242 tonnes de déchets ménagers et assimilés en mélange
 - 48 100 tonnes de déchets industriels banals (DIB) soit dans les usines d'incinération des ordures ménagères soit dans des entreprises spécialisées (Viameco, Cimenterie Lafarge, Sovrac)
- 231 848 tonnes de déchets industriels spéciaux (DIS) produits en Haute-Normandie ont été incinérés avec valorisation énergétique en 1998 soit 68 % des DIS produits.

Source : Ademe, Drire (Bilan 1998)

La valorisation des déchets concerne le traitement des ordures ménagères et celui des déchets industriels banals et spéciaux.

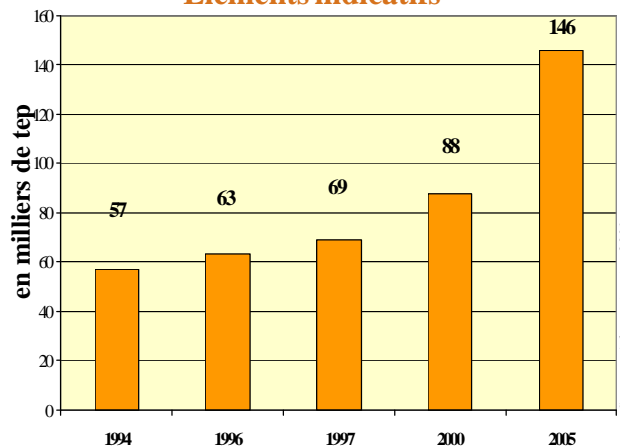
La situation en Haute-Normandie

Les traitements thermiques des déchets de valorisation énergétique (électricité, chaleur) se développent en Haute-Normandie, dans le respect des normes d'émissions atmosphériques et d'une valorisation contrôlée des mâchefers. La mise en service d'unités d'incinération de grandes capacités sont seules capables de supporter les investissements importants nécessaires pour la mise en place des dispositifs de récupération énergétique et de traitement des rejets atmosphériques.

Concernant la valorisation des déchets industriels banals, les flux seront de mieux en mieux orientés vers le recyclage matière (meilleur tri à la source). En revanche, les flux diffus, mélangés voire souillés, actuellement éliminés de façon non contrôlée, seront orientés vers de nouvelles unités d'incinération des ordures ménagères.

Le développement de la valorisation énergétique s'opèrera principalement dans les nouvelles usines d'incinération d'ordures ménagères. Les déchets industriels spéciaux sont valorisés dans des entreprises spécialisées (Sedibex, Viameco, Sovrac). Le développement de la valorisation énergétique de ces déchets se fera du côté cimenterie.

Evolution de la valorisation énergétique des déchets Eléments indicatifs



Ces chiffres, traduits en tonnes équivalents pétrole économisées, représentent :

- pour 30 %, la production des usines d'incinération des déchets ménagers et assimilés (usines de Rouen, Le Havre, Lillebonne, puis Evreux et Dieppe dans l'avenir)
- pour 70 %, la production des différents sites industriels d'incinération des déchets industriels spéciaux et banals (Sedibex, Cimenterie Lafarge, Viameco, Sovrac)

Ces chiffres ne comprennent pas la valorisation énergétique de la biomasse (essentiellement bois, produits connexes de scieries et industries du bois, bois de rebut, déchets de l'agroindustrie et de l'industrie papetière, méthanisation des boues industrielles). L'énergie produite à partir de la biomasse s'élève à 220 000 tep.

➤ La valorisation énergétique de déchets ménagers et déchets industriels banals

Quantité de déchets ménagers et déchets industriels banals, incinérés avec valorisation énergétique en 1998

	Total éliminé (en tonnes)
Rouen	105 000
Le Havre	125 000
Lillebonne	27 700
TOTAL UIOM*	257 700
Saint-Vigor-d'Ymonville (Cimenterie Lafarge)	20 000
Rouen (Viameco) en démarrage	12 500
TOTAL entreprises spécialisées	32 500

* Usine d'incinération des ordures ménagères

Les projets

	Capacité (tonnes/an)	Projet de valorisation
Rouen	320 000	Electricité + chaleur
Le Havre - Lillebonne	160 000	Electricité
Dieppe	90 000	Electricité
Fécamp	30 000	Suivant procédé retenu
Evreux	90 000	Cogénération
TOTAL UIOM	590 000	

➤ Les centres de valorisation énergétique des déchets industriels spéciaux

Entreprise	Tonnage valorisé (tonnes/an) en 1998	Type de valorisation	Origine des déchets
Lafarge Ciment (Saint-Victor-d'Ymonville)	105 657	Energie de matière	51 % Haute-Normandie 49 % Autres régions
Sedibex (Sandouville)	126 529	Energie	76 % Haute-Normandie 24 % Autres régions
Sovrac (Saint-Etienne-du-Vauvray)	20 604	Préparation de charges combustibles pour cimenteries	32 % Haute-Normandie 68 % Autres régions
Viameco (Rouen)	2 083	Energie	90 % Haute-Normandie 10 % Autres régions
TOTAL	254 873 tonnes		